

CONSERVATION DES MONUMENTS

Transformer, oui mais ...

Roger Maillard vit avec sa femme dans une ferme classée monument historique. En 2018, il est devenu paraplégique suite à un accident. Le CSO a coordonné les travaux d'aménagement.

Dominik Widmer

Roger Maillard a passé toute sa vie dans cette ferme à Surpierre FR. Depuis qu'il est né, il habite dans la maison datant de 1789 et, jeune homme, il put entreprendre d'importantes rénovations en 1990. À cette époque, la propriété appartenait encore à sa mère. Trois appartements distincts furent ainsi créés.



pour trois raisons: d'abord, les époux Maillard et leurs trois enfants avaient déjà beaucoup réfléchi à la question et avaient des idées bien arrêtées sur le résultat final des aménagements, mais sans en connaître la

faisabilité structurelle. Ensuite, le plus jeune fils de la famille prévoyait d'emménager avec sa compagne dans l'un des appartements de la maison parentale. Enfin, aux dires du client, notre architecte était très ouvert d'esprit et se livrait à des jeux de réflexion qui, à première vue, semblaient irréalistes et excessifs.

Un bâtiment classé

La situation était encore corsée par le fait que la ferme était classée bâtiment historique et qu'il n'était donc pas possible d'en

modifier l'aspect extérieur. Seuls des aménagements architecturaux à l'intérieur étaient autorisés.

Indépendamment de cette restriction officielle, il était essentiel pour le client que le caractère de la maison soit préservé et que l'édifice ne subisse aucune altération majeure.

Habiter de plain-pied

Le client avait très tôt saisi qu'il ne serait pas judicieux de rendre les deux étages supérieurs accessibles en fauteuil roulant. L'escalier était beaucoup trop étroit pour y installer un monte-escalier. Nous cherchions donc une solution pour aménager un appartement de plain-pied au rez-de-chaussée pour Roger Maillard qui, dans le cas contraire, aurait dû se reloger ailleurs, ce qui aurait été un déchirement pour le

couple. Cette idée d'un appartement au rez-de-chaussée, les membres de la famille l'avaient aussi déjà envisagée, même si la faisabilité structurelle et la mise en œuvre exacte n'étaient pas encore totalement au point. Le fait que les rares plans de construction existants ne soient pas très informatifs, voire imprécis, compliquaient encore ce premier diagnostic.

Le mandat de planification fut passé au centre construire sans obstacles qui, sur la base de ce qui s'était dit lors de l'évaluation du logement, élaborait un premier projet de transformation spécifique qu'il présenta à la famille Maillard.

Un large soutien

Roger Maillard s'était toujours occupé lui-même des divers aménagements et rénovations dans et autour de la maison, effectuant lui-même une grande partie des travaux. Ce ne fut donc pas facile pour lui d'être coincé en rééducation à Nottwil pendant cette période et de ne pas pouvoir apporter sa contribution. Le fait que toute sa famille soit très engagée dans ce projet et lui fasse des rapports quotidiens sur l'avancée des travaux l'aida beaucoup. Il pouvait ainsi participer indirectement au projet de construction et avoir son mot à dire.

Les entreprises locales, personnellement proches de la famille Maillard, redoublèrent d'efforts et apportèrent leur sou-

tien dans l'exécution des travaux, de sorte que ce réaménagement complexe et peu conventionnel devint une vraie réussite. Pour Madame Maillard, qui vécut dans la maison pendant toute la durée des travaux, ce fut une période difficile et épuisante. Toutefois, le magnifique résultat final compense largement le stress enduré.

Préfinancement par la FSP

Pour qu'un tel projet puisse être mis en œuvre et surtout être fourni à temps, un financement rapide est indispensable. La Fondation suisse pour paraplégiques (FSP) apporta sa contribution et prit d'emblée en charge une partie des coûts prévus par le CSO. Le client avait garanti lui-même le financement d'une grande partie des coûts de construction. La planification put ainsi être poursuivie et le projet de construction être mis à exécution.

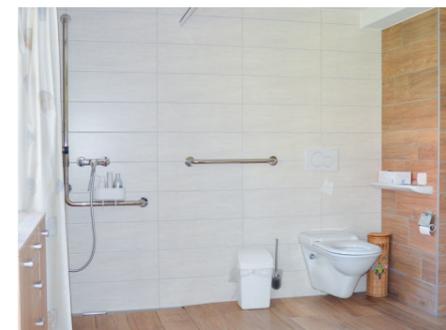
Collaboration avec le CSO

En 2019, Roger Maillard put emménager dans son appartement reconverti après environ huit mois de rééducation au Centre suisse des paraplégiques.

Un an plus tard, il dresse un bilan très positif et reste convaincu du bien-fondé des décisions et des mesures d'aménagement prises avec nos architectes. Roger Maillard estime que la bonne collaboration avec le CSO a facilité la mise en œuvre du projet et il souligne au passage les compétences spécifiques dans la clarification des be-



Se sentir bien dans la maison ...



... dans la grande salle de bain ...



... comme dans le jardin

Un logement plus spacieux

Monsieur et Madame Maillard disposaient de suffisamment d'espace pour élever leurs trois enfants. Quant aux deux petits appartements, ils les louaient. Les trois enfants avaient déjà quitté la maison familiale lorsque leur père eut son accident provoquant sa paraplégie.

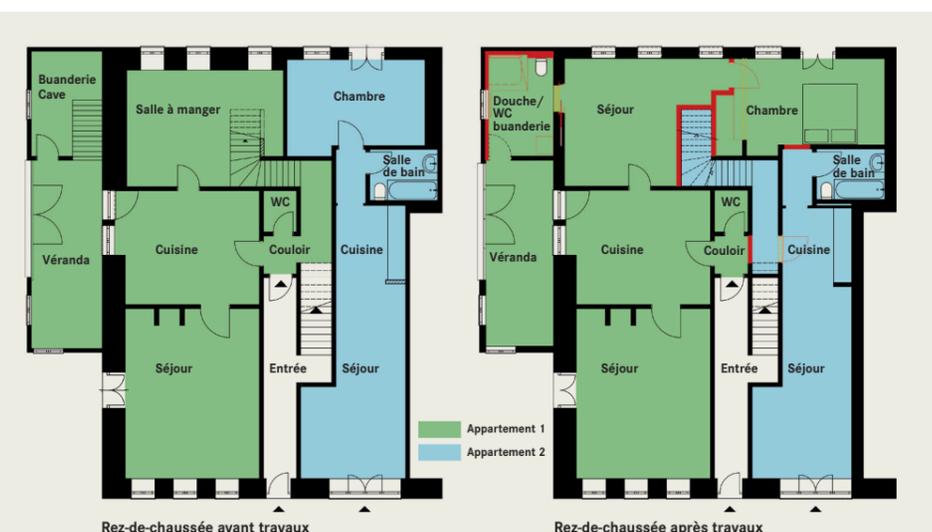
Repenser la forme de logement

Toute la famille était présente pour le diagnostic de la situation de logement. Dès la première visite, l'architecte du CSO comprit très vite qu'il ne serait pas aisé de trouver une bonne solution d'aménagement et de transformation. Or, comme pour parer à cette première impression, une solution constructive fut rapidement trouvée. Et ce,



Paracontact | Automne 2020

Paracontact | Automne 2020



Rez-de-chaussée avant travaux

Rez-de-chaussée après travaux